



REPUBLIKAN'Ny Madagasikara
Fitilavana - Tanindrazana - Fandrosoana



RESUME

ATELIER DE CONSULTATION
DES PARTIES PRENANTES

Plan stratégique

2019 - 2023

Mars 2019

APERCU

1. CONCEPT D'ISC VIABLE	2
2. BESOINS PRIORITAIRES DE LA COUR	2
3. LES AXES DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2023	3
4. PRESENTATION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	4



1. Concept d'ISC viable

La viabilité à long terme des ISC reposent sur trois piliers, à savoir :

Pilier	Éléments du pilier
Indépendance :	notamment financière et organisationnelle
Confiance des parties prenantes dans l'ISC :	cette confiance s'appuie sur : - la transparence, - les résultats satisfaisants - et visibilité de l'action
Responsabilisation des parties prenantes :	se traduit par le respect des lois et règlements, mise en œuvre des recommandations et utilisation des produits

2. Besoins prioritaires de la Cour

- Les besoins prioritaires ont été définis à partir de l'évaluation des besoins portant sur les 6 domaines définis par le cadre de mesure de la performance des ISC.
- Ces besoins se présentent comme suit :

Domaines	Besoins prioritaires
1. Cadre juridique et indépendance	a) Renforcement de l'indépendance institutionnelle, financière et organisationnelle b) Dotation de moyens répondant à la mission de l'ISC
2. Gouvernance interne et éthique	c) Consolidation du système d'organisation et de contrôle interne
3. Qualité d'audit et reporting	d) Elaboration de manuels de vérification e) Mise en place de système d'assurance qualité
4. Gestion financière et service de soutien	f) Renforcement de la structure et gestion d'appui g) Renforcement des infrastructures



	& Technologies de l'information
5. Ressources humaines et formation	h) Recrutement de magistrats vérificateurs et assistants de vérification i) Renforcement de capacités des vérificateurs et du personnel de soutien
6. Communication avec les parties prenantes	j) Mise en place de politique et plan de communication avec les parties prenantes

3. Les axes du Plan stratégique 2019-2023

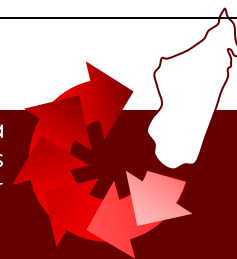
- Le Plan stratégique s'articule autour de 3 buts et 9 objectifs stratégiques
- Les buts, objectifs et projets proposés par le Plan stratégique peuvent se résumer comme suit :

Buts stratégiques	Objectifs stratégiques
1. Renforcer l'indépendance de l'ISC	a) Améliorer le cadre juridique de l'ISC
	b) Disposer d'infrastructures et équipements adéquats
	c) Renforcer le service de soutien
2. Améliorer la crédibilité et la visibilité de l'ISC	a) Améliorer la qualité des travaux de l'ISC
	b) Renforcer les relations avec les parties prenantes
	c) Améliorer le système de gouvernance de l'ISC.
3. Disposer d'un personnel qualifié et motivé	a) Développer les compétences
	b) Gérer la performance et mettre en place un système de motivation approprié
	c) Améliorer le système de recrutement



4. Présentation des attentes des parties prenantes

Attentes des parties prenantes	Observations
<p>1. Etablissement d'un chronogramme pour les différentes actions prévues par le plan stratégique.</p> <p><u>Exemple</u> : la modification de textes apparait comme un préalable par rapport à d'autres projets prévus par la Cour.</p>	<p>Le projet de texte de la Cour des Comptes est actuellement au niveau du Ministère de la Justice.</p> <p>Le plan stratégique sera décliné en plans opérationnels qui seront établis après validation du plan stratégique.</p>
<p>2. Quelles sont les activités prioritaires qui sont déjà couvertes par des financements et quelles sont celles restant à financer ?</p> <p><u>Objectif</u> : Coordination des actions des parties prenantes</p> <p>La Cour doit mettre en place un système d'information pour ses différents partenaires afin de permettre à ces derniers de se positionner et d'identifier les activités déjà financées</p>	<p>Le GCP-Tier a pour objet de permettre la coordination des actions des partenaires techniques et financiers</p>
<p>3. Quelles sont les attributions des différents organes de la Cour des Comptes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec le Parlement en matière de renforcement des capacités afin d'améliorer le contrôle exercé 	
<p>4. Même si on met en œuvre le plan stratégique, il y a un risque d'absence de valeur ajoutée envers les citoyens en absence d'implication des parties prenantes institutionnelles dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations.</p>	<p>Outre les mécanismes de suivi, la Cour sollicite l'appui des OSC et des PTF pour la vulgarisation des résultats de ses travaux</p>
<p>5. L'ISC doit effectuer une analyse des risques pour la mise en œuvre des projets d'activités et prévoir des mesures de sauvegarde permettant de pallier aux risques identifiés.</p>	



Attentes des parties prenantes	Observations
<p>6. Un programme d'éducation citoyenne existe au niveau de la Télévision Nationale. Ce programme a notamment pour objet de faire connaître aux citoyens les différentes administrations.</p> <p>La Cour est cordialement invitée à participer au dit programme</p>	
<p>7. Les organisations des sociétés civiles sont les porteurs des voix des citoyens. <u>Attentes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut-on réfléchir sur un cadre de concertation pérenne entre les sociétés civiles et l'ISC. <p>Les OSC peuvent par exemple proposer des thèmes d'audit. Elles sont également très concernées par la gestion des collectivités.</p> <p>Ce cadre peut aussi servir de support de sensibilisation, d'espace d'échange et de vecteur de vulgarisation au niveau des citoyens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ISC doit agir comme accompagnateur des CTD. - La société civile peut-elle être associée à l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique ? 	
<p>8. Renforcement des capacités de l'ISC à mener des audits des systèmes d'informations.</p> <p><u>Raison</u> :</p> <p>La dématérialisation est l'un des nouveaux chantiers de la gestion des finances publiques.</p>	
<p>9. Evaluation des besoins en ressources humaines correspondant aux nouveaux champs d'intervention de l'ISC</p>	
<p>10. Individualiser et personnaliser les offres de formation proposées aux vérificateurs de l'ISC.</p> <p>Les offres doivent être basées sur une évaluation des capacités individuelles des vérificateurs et des besoins au vu des activités à mettre en œuvre.</p>	



Attentes des parties prenantes	Observations
11. Etablir des indicateurs de performances sur lesquelles l'ensemble des acteurs pourront juger la Cour.	<p>Le contrôle de la Cour des Comptes peut être réalisé par l'évaluation par les pairs. Cependant, les procédures de cette intervention doivent encore être précisées.</p> <p>Les ISSAIs prescrivent aussi aux ISC's 'établir un rapport sur leurs performance à destination du Parlement.</p>

